Département de Loir-et-Cher

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Lieu-dit "La Treille"
Section : AA n°

" LE JARDIN DE MEDICIS "

Permis d'aménager n°041 230 16 A0001 du 29/07/16

PLAN DE VENTE DU LOT 8

Surface de plancher maximale autorisée : 250 m²

GEOMEXPERT S.A.S.
Géomètres Experts Associés
25, rue des Arches
41000 BLOIS
Tel : 02-54-78-84-42
Fax : 02-54-74-51-95
blois@geomexpert.com

SARL LELIEVRE AMENAGEMENT
1 rue Charles Fabry
72000 LE MANS

DOSSIER
B07055

DATE
21/12/2016

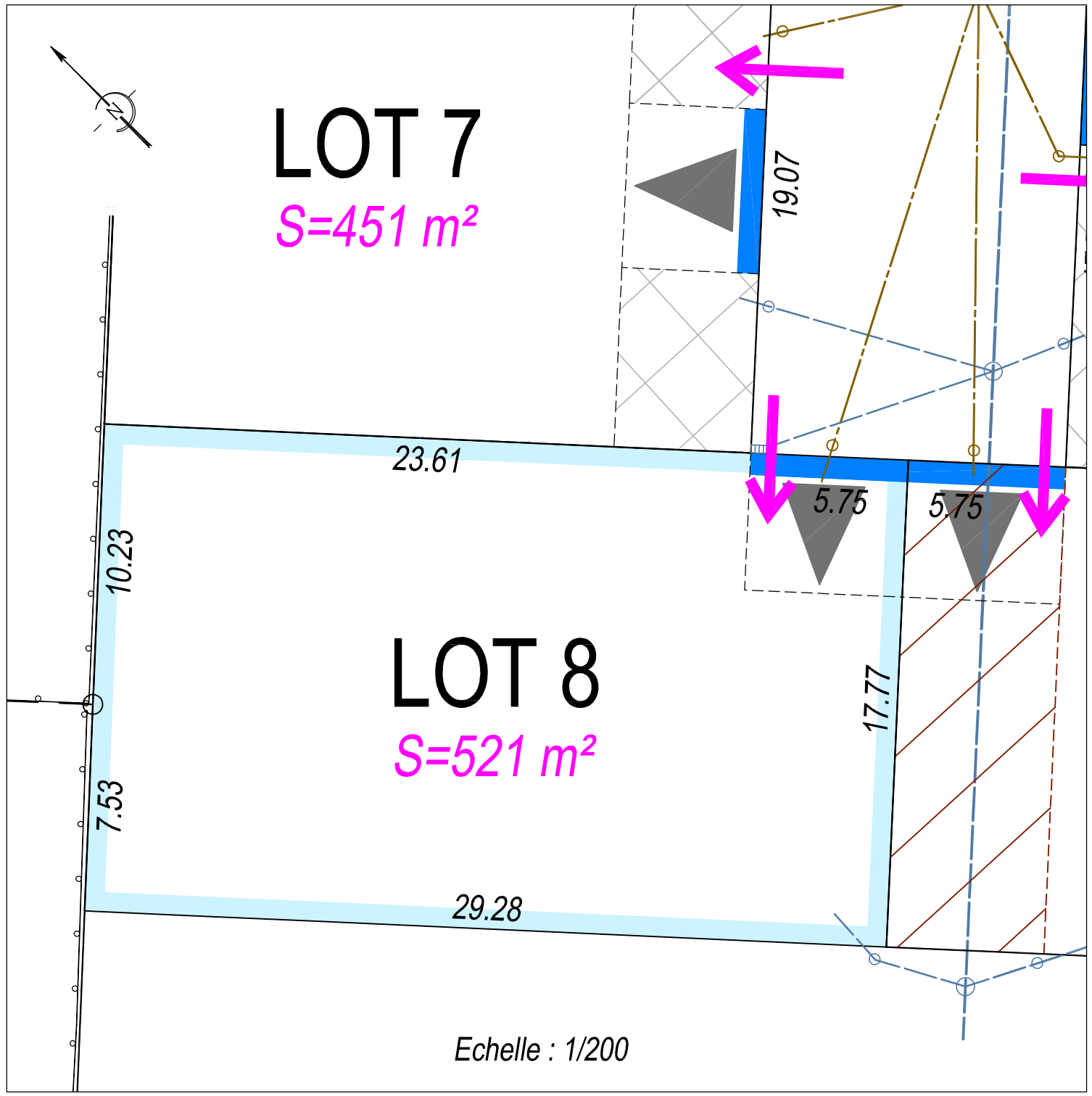

Légende

- Périmètre du lot
- 25.00 — Cote périmétrique
- Borne
- Limite des lots
- Emplacement imposé de l'entrée de lot
- Zone non aedificandi
- Zone non aedificandi
  Servitude de passage de réseaux

Légende :

Principe d'aménagement de l'accès imposé au lot :

- *- implantation imposée*
- *- 5 x 6 m minimum*
- *- 2 places de parking*

- Branchement eaux usées
- Branchement eaux pluviales
- Branchements particuliers (eau potable, électricité, télécommunications)

NOTA : La position exacte des branchements particuliers devra faire l'objet d'une visite sur le terrain.
Les règles de constructibilité de ce lot sont définies conformément au document d'urbanisme, au plan de composition et au réglement du lotissement.